

Agenda

Pour mémoire

Du 30 novembre au 2 décembre 2020 :

Formation continue des agents IPCSR de l'Eure-et-Loir à l'harmonisation des pratiques d'évaluation des candidats à la catégorie B du permis de conduire.

1^{er} décembre 2020 :

Prévention des risques routiers à la direction départementale des finances publiques de la Nièvre.

1, 2, 15 et 16 décembre 2020 :

Prévention des risques routiers à l'office français de la biodiversité (stages délocalisés).

À venir

13 janvier 2021 :

Assemblée générale de l'INSERR en visio-conférence.

18 et 19 janvier 2021 :

Formation initiale des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite par formation à distance (FOAD).

26 janvier 2021 :

Formation continue des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite par formation à distance (FOAD).

LA LETTRE DE L'INSERR

Directeur de la publication : Thierry OLIVIER
Assistante Communication : Nathalie VIDOT
Conception : Renaud Scapin

INSERR

122, rue des Montapins
CS 20015 - 58028 NEVERS Cedex
Tél : 03.86.59.90.59
Fax : 03.86.59.53.82
www.inserr.fr

Actualités

Le directeur général et toute l'équipe de l'INSERR vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année

LA FILIÈRE ÉDUCATION ROUTIÈRE

Harmonisation des pratiques d'évaluation à la catégorie B du permis de conduire en Eure-et-Loir

Onze agents, inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, ont suivi ce module théorique et pratique du 30 novembre au 2 décembre derniers.

Avec 85 % de satisfaction, tous ont souligné une réactualisation nécessaire de leurs compétences en qualité d'évaluateur au permis de conduire.

POST PERMIS ET ADMINISTRATIONS

Fnac - Darty forme ses collaborateurs

FNAC DARTY

Leader européen de la distribution de matériel électroménager, électronique et de produits culturels, le groupe a sollicité l'INSERR.

Neuf nouveaux collaborateurs du groupe FNAC DARTY ont suivi un module spécifique de formation en prévention du risque routier.

Ils ont, en effet, suivi une formation liée à la manœuvrabilité des véhicules de flotte de 20 m³.

Cette action s'est tenu le 8 décembre dernier dans leurs locaux de Mitry-Mory (77).

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Formation continue des experts en automobile

Suite à l'arrêté du 7 octobre 2020 relatif à la prolongation de la qualification pour le contrôle des véhicules endommagés pour les experts en automobile au titre de l'année 2020, jusqu'au 31 mars 2021, à la condition que l'expert soit inscrit, au 31 décembre 2020, auprès d'un organisme de formation agréé par le ministre chargé des transports en application des dispositions du titre III de l'arrêté du 26 juillet 2011 modifié susvisé, pour suivre la formation permettant d'acquies la qualification au titre de l'année 2021, l'INSERR a réorganisé la majeure partie de son offre de formation continue « VE » :

- Noisy-le-Grand le jeudi 14 janvier 2021 ;
- Nancy le vendredi 15 janvier 2021 ;
- Nantes le jeudi 21 janvier 2021 ;
- Rambouillet le vendredi 22 janvier 2021.

Une session s'est déroulée à l'INSERR le 11 décembre dernier. Treize experts ont suivi ce module.



Formations à distance En Sécurité Routière

Prévention du Risque Routier

Autres modules disponibles : nous consulter

Mieux Rebondir pour Prévenir la Sécurité de Vos Collaborateurs



Renseignements et inscriptions :

122, rue des Montapins
58000 Nevers
03 86 59 96 88 ou 03 86 59 90 52
maud.venesque@inserr.fr
cecile.favier@inserr.fr

La formation initiale des fonctionnaires stagiaires délégués et inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière



Les délégués au permis de conduire et à la sécurité routière

Les six délégués au permis de conduire et à la sécurité routière stagiaires issus de la promotion 2020, ont débuté leur formation initiale le 15 septembre 2020, pour une période de dix mois en alternance afin d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leur future mission.

De septembre à décembre, la formation s'inscrit dans une volonté d'approfondir clairement la position du délégué comme cadre de premier niveau au sein du ministère de l'intérieur et plus généralement au sein de la fonction publique. Il s'agit là d'une formation généraliste qui concerne tous les domaines de l'administration.

Il s'agit également d'acquérir et de découvrir des modules « cœur de métier ».

Les six stagiaires ont pu, malgré la crise sanitaire, suivre un premier stage pratique. Ils reviendront à l'INSERR le 11 janvier prochain.

Les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière

Suite à la crise sanitaire et aux mesures gouvernementales liées à la COVID-19, la programmation de plusieurs modules de formation a été modifiée. À ce titre, ce ne sont pas moins de trois promotions qui se côtoient sur le site de l'INSERR.

Pour rappel, la formation initiale des IPCSR s'appuie sur le décret n° 2017-466 du 31 mars 2017 modifiant le décret n° 2013-422 du 22 mai 2013 portant statut particulier du corps des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière qui supprime, notamment, la condition de détention du permis A2 pour les candidats au concours d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.



Promotion IPCSR 09.2019

Entrés à l'INSERR le 2 septembre 2019, cette promotion achève sa formation initiale sur le terrain dans leur département d'affectation. Les stagiaires sont en cours d'obtention de leur qualification initiale B, leur permettant d'évaluer des candidats au permis de conduire en parfaite autonomie. Suite à de nombreuses annulations de qualifications « motocyclette » courant novembre, quinze agents ont vu leur évaluation reportée en décembre 2020.

Tous rejoindront l'INSERR le 12 janvier prochain dans le cadre de la commission pédagogique qui marquera la fin de leur formation en vue de leur titularisation.

Promotion IPCSR 02.2020

Entrés à l'INSERR le 10 février 2020, cette promotion a subi de plein fouet la crise sanitaire. Rappelons qu'une partie de leur formation initiale a été faite à distance : procédure administrative et réglementation, conduite et handicap. Cette action a permis de réduire les risques sur leur scolarité. Malgré tout, leur calendrier de formation a dû être modifié.

Après avoir suivi le module lié à la qualification « motocyclette », ils ont rejoint leur département d'affectation pour leur stage de consolidation des compétences. Les évaluations dans le cadre des qualifications initiales B et « motocyclette » sont programmées en janvier prochain. La commission pédagogique est prévue le 27 janvier 2021.

Promotion IPCSR 09.2020

Entrés en formation à l'INSERR le 21 septembre dernier, les trente-trois inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, achèvent la première phase de leur formation liée au cœur de métier : la réglementation de la circulation routière, les dispositions administratives et réglementaires relatives à l'examen du permis de conduire, l'apprentissage de l'évaluation technique B, etc.

Ils ont rejoint pour la plupart, les services déconcentrés pour suivre leur premier stage « terrain » dès le 14 décembre dernier. Au cours de cette période, le stagiaire doit mettre en pratique les enseignements reçus à l'institut, sous l'autorité d'un tuteur.

Ce stage s'achèvera par le passage d'une qualification professionnelle provisoire dont l'évaluation sera menée par un délégué au permis de conduire et à la sécurité routière. Une commission pédagogique statuera sur les capacités de chaque stagiaire à poursuivre la formation et débiter leur stage de consolidation de compétences, pendant lequel ils vont commencer à réaliser des examens B en autonomie.

**Vous souhaitez
communiquer
sur la lettre
mensuelle
de l'INSERR,
contactez-nous
info@inserr.fr**